AJC - Commissaires de Justice
2, route Nationale
66700 ARGELES-SUR-MER
SIRET 37901271900041
04 68 11 93 50 - contact@etude-ajc.fr

Le **12/02/2025**

Adresse de facturation

SAS HECTARE
75, ZI Les Portes Domitiennes - RN 113
CS 30020
34741 VENDARGUES
FRANCE

Références à rappeler Impérativement

Facture n°708473

Dossier n°C66250354.00

Références : Banyuls-dels-Aspres les Caudalies

Date	Nature	Débours	taux TVA	Montant HT
12/02/2025	constat Ref C66250354.00		20,00 %	250,00 €
	Totaux en EUR			250,00 €

Total des débours en EUR	
Total Hors Taxe soumis à TVA en EUR	250,00 €
T.V.A. en EUR	50,00 €
TOTAL TTC en EUR	300,00 €

En votre aimable réglement

paiement par carte bancaire par téléphone ou sur notre site

RIB-IBAN : FR76 1348 5008 0008 0092 2189 480 - BIC : CEPAFRPP348

A l'attention des personnes pphysiques non professionnelles : Loi 92-1442 du 31 décembre 1992 : La présente facture est payable comptant. Toute somme non payée dans les trente jours est susceptible de porter intérêts au taux légal à compter de la première mise en demeure.
A l'attention des professionnels : Il ne sera pas pratiqué d'escompte en cas de paiement comptant. Les factures sont payables dans un délai de 30 jours sauf conventions particulières. En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article 441-6 du Code de commerce, des pénalités d eretard calculées sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour le recouvrement de 40 euros.

TVA intracommunautaire FR 95379012719 - SIRET 37901271900041